



## Au contrat d'assurance FFME 2023-2024

Je soussigné(e)  ☐ Mme ☐ M (Nom, prénom en lettres capital	les) :
Date de naissance : L Adresse :	
Code postal L Ville :	
Téléphone : Mail :	
☐ agissant pour mon propre compte ☐ agissant pour le compte de l'enfant mineur :	
	Prénom :
N° de licence 2022-2023 :	Club :
produit d'assurance (référence COM21446), r Montagne et de l'Escalade (FFME) pour le co	information Saison 2023-2024 ainsi que du document d'information sur le relatifs au contrat d'assurance souscrit par la Fédération Française de la mpte de ses adhérents auprès d'Allianz IARD société anonyme au capital de des assurances, dont le siège social est situé : 1 cours Michelet - CS 30051 - RCS Nanterre,
prendre acte de l'existence d'une garantie Res	sponsabilité civile obligatoire et de défense pénale et recours (6 €),
ayant été informé de l'intérêt, en contrepartie or garanties optionnelles.	d'une cotisation complémentaire forfaitaire, de renforcer ma couverture par des rporelle, Assistance/rapatriement (en complément de la responsabilité civile sportive
Base	(8€)
☐ Base +	(11 €)
☐ Base ++	(18 €)
Et dans ce cas uniquement,	(10 C)
- avoir choisi, en plus, les options suivantes :	
Option ski de piste	(5 €)
Option VTT	(30 €)
Option slackline et highline	(5€)
Option trail	(10 €)
<ul> <li>avoir choisi les garanties optionnelles Indemnité</li> </ul>	
☐ IJ1	(18 €)
□ IJ2	(30 €)
☐ IJ3	(35 €)
	tie optionnelle et n'accepter que la garantie Responsabilité civile obligatoire et de
	otection Juridique « Protection Agression » 1,70 €.
Les montants indiqués en euro correspondent au	
Nous vous remercions de retourner le présent	t bulletin, dûment rempli et signé, à votre club - accompagné de votre règlement, La prise d'effet de vos garanties optionnelles sélectionnées est conditionnée par

le paiement de votre cotisation.

Nous vous conseillons de conserver une copie de ce bulletin afin de garder une trace des choix que vous avez fait.

- La FFME agit en qualité de Mandataire d'Intermédiaire d'Assurance, immatriculé auprès de l'ORIAS sous le numéro 08040595 (www.orias.fr) et est soumise à l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR) - 4 place de Budapest - CS 92459 -75436 Paris Cedex 09,
- La FFME exerce en qualité de Mandataire du Cabinet Gomis-Garrigues, agent général Allianz, immatriculé à ORIAS sous les numéros 07 020 818/08 045 968 et que, à ce titre, elle travaille exclusivement, pour la présentation de ces garanties d'assurance, avec une des sociétés du Groupe Allianz,
- La FFME peut bénéficier d'avantages économiques en rapport avec la souscription des garanties.



## La protection de vos données personnelles

Nous recueillons vos données personnelles et les utilisons pour la gestion de cette demande et pour notre relation commerciale. Elles sont destinées prioritairement aux entreprises du Groupe Allianz et à votre intermédiaire en assurance; mais également aux différents organismes et partenaires directement impliqués dans votre contrat. Ces destinataires se situent parfois en dehors de l'Union européenne. Dans ce cas, nous concevons des dispositions spécifiques pour assurer la protection complète de vos données. Vos informations personnelles nous aident à mieux vous connaître, et ainsi à vous proposer des solutions et services qui vous correspondent. Nous les conservons tout au long de la vie de votre dossier. Au terme de celui, celles-ci sont conservées pendant le délai de prescription.

Vous gardez bien sûr tout loisir d'y accéder, de demander leur rectification, portabilité, effacement et de vous opposer à leur utilisation. Vous pouvez également prendre contact avec le Délégué à la Protection des Données Personnelles (DPO) pour toute information ou contestation (loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978). Pour cela, il vous suffit de nous écrire :

- par mail à informatiqueetliberte@allianz.fr,
- par courrier à l'adresse Allianz Informatique et Libertés Case courrier S1805 1 cours Michelet CS 30051 92076 Paris La Défense Cedex.

Vous pouvez également vous adresser à la CNIL.

J'accepte de recevoir les offres commerciales personnalisées du Groupe Allianz

Votre accord vaut pour les offres commerciales du Groupe Allianz en France et ses partenaires pour les services, les produits d'assurance, bancaires et financiers qu'ils distribuent. Le ciblage des offres commerciales peut être automatisé et basé sur des profils de clients ou de prospects.

Pour plus de détails, reportez-vous aux documents contractuels, notamment les dispositions générales ou notices d'information et, de manière générale, les sites internet d'Allianz. Protéger nos clients et nous protéger nous-mêmes est au coeur de la politique de maîtrise des risques d'Allianz et de la lutte anti-fraude. Aussi, nous gardons la possibilité de vérifier ces informations et de saisir, si nécessaire, les autorités compétentes.

Fait à	le			- 1	

Signature du licencié (pour les mineurs, son représentant légal)